



REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT HAUTE - GARONNE	EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de PINS-JUSTARET
---	--

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 05 février 2025
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	L'an deux mille vingt-cinq et le cinq février à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la commune, sous la présidence de M. Philippe GUERRIOT, Maire.
27	27	25	
DATE DE LA CONVOCAION			
30 janvier 2025			
DATE D’AFFICHAGE			
30 janvier 2025			

Etaient présents

Mesdames TARDIEU, PEREZ, ABADIE, LAFONT, MARTY, SAUVAGE, RAHIN, VIOLTON, BEGUE, BESOMBES,
Messieurs GUERRIOT, GAROUSTE, RENOUX, BONTEMPS, CARRIERE, MIJOLE, GOUSSET, MORANDIN, CHARRON, BERGONZAT

Procurations

Mme MARTIN-RECUR avait donné procuration à Mme TARDIEU
Mme COMBA avait donné procuration à Mme LAFONT
M. PERON avait donné procuration à Mme MARTY
Mme PRADERE avait donné procuration à M. MORANDIN
Mme COUESNON avait donné procuration à Mme PEREZ

Absents

Mme GAMBET, M. PIRIOU

Mme ABADIE a été élue secrétaire de séance à l'unanimité (25 voix pour).

DELIBERATION N° 2025-01-01

RAPPORT D’ACTIVITE DU SAGE 2023
--

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les EPCI établissent chaque année un rapport d'activité qui est adressé à l'ensemble des Communes membres aux fins de présentation à leurs Conseils Municipaux.

En application de ces dispositions le SAGE a adressé à la Commune le rapport d'activité 2023.

Ce rapport est consultable en Mairie et a été adressé sous forme dématérialisée aux membres du Conseil.

Le Conseil est appelé à prendre acte de la présentation du rapport.



Envoyé en préfecture le 06/02/2025

Reçu en préfecture le 06/02/2025

Publié le 6/2/25

Berger
Levrault

ID : 031-213104219-20250205-DEL2025_01_01-DE

Le conseil municipal,

A l'unanimité (25 voix pour),

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel d'activité 2023 du SAGE.

Ainsi fait et délibéré à Pins-Justaret, le 05 février 2025
Pour copie conforme au registre.

Le Maire,

Philippe GUERRIOT

